

## COMPTE RENDU CONSEIL DE L'ECOLE DOCTORALE SPIM DU 26 OCTOBRE 2005

Etaient présents : M. BERRIET (IMASONIC), M. LANTZ, (Directeur de l'E.D.), Mme MALFROY, (secrétaire de l'ED), M. LAUMOND, (CREEBEL), Mrs TOULLIER & NIKA (FEMTO-CREST), Mrs. PICART & BENDALI (FEMTO-LMARC), Mrs GUYENNET & HENRIET (LIFC), Mrs. MAILLOTTE & DELQUE (FEMTO-LOPMD) Mrs. GIORDANO & GACHON (FEMTO-LPMO), M. CODDET et Mlle RAMPON (LERMPS), M. KAUFFMANN (L2ES), M. VINCENT(LMS), M. VALLET (Institut de productique )

**M LANTZ présente l'Ecole Doctorale**, ses objectifs, ses formations et ses débouchés : voir présentation Powerpoint jointe. La discussion s'engage au cours de la présentation :

Effectifs de l'Edole doctorale: M LAUMOND annonce que 100 docteurs sont inscrits cette année à l'UTBM, au lieu de 89 en 2004-2005

M. LANTZ constate que la durée moyenne d'une thèse est de 4 ans avec 50 soutenance/an en moyenne. Toutes les 1ères inscriptions n'aboutissent pas à une soutenance, il y a un certain nombre d'abandons (18/83 sur les bourses MNERT débutées en 97-2000). Monsieur MAILLOTTE pense à l'orientation vers un CAPES pour le professorat des écoles ou une orientation professionnelle. Les doctorants perdent-ils leur motivation ? Quel avenir dans un poste d'ATER ou de Post-Doc ?

A propos de l'enquête sur le devenir des doctorants, M. LANTZ pense qu'elle serait plus parlante 3 ans après la soutenance que 18 mois environ comme demandé par le ministère. Il en résulte un fort taux de situations temporaires (ATER, post DOC), et un faible taux de docteurs dans le secteur privé. Mlle RAMPON évoque un suivi annuel avec une création d'un annuaire de tous les anciens faite par les Laboratoires. M. KAUFFMANN affirme qu'il y a 3 fois plus de qualifié CNU en 63ème section que de postes de maîtres de conférence, ce qui veut dire que les deux tiers des qualifiés trouvent du travail ailleurs.

Mutualisation des enseignements : L'Université a demandé aux quatre écoles doctorales de mutualiser 1/3 de leur budget. Il a donc été décidé de proposer pour cette mutualisation l'enseignement des langues et la formation à l'insertion professionnelle :

Enseignement des langues : une négociation avec le CLA est en cours, et devrait sauf nouveau blocage, conduire à une offre de stages d'anglais. Quand ce problème sera réglé, M Lantz tentera de proposer de nouveau, cette fois au niveau de l'ED SPIM, une formation par le CLA à l'expression écrite en Français pour les doctorants étrangers.

Formation à l'insertion professionnelle :

Jusque là à Besançon pour SPIM, J.Y. AMIOT, consultant privé et ancien recruteur, assurait une formation à la recherche d'emploi (rédaction CV, présentation condensé pour entretien, étude de personnalité, que faire après un diplôme : exemple : thèse sur un sujet précis mais compétences plus larges). M HENRIET fait part de tout l'intérêt de cette formation, donnant lieu a des appréciations très positives des doctorants y ayant participé. Cependant, l'Université s'opposant à la généralisation de prestations privées de ce type, il a été décidé de mutualiser la formation mise en place par le SCUIO pour l'ED HES : voir le ppt. Mlle RAMPON informe que l'APEC fait ce genre de formation gratuitement. M

LANTZ répond que, en pratique, ce sont des enseignants de l'Université formés par l'APEC qui assurent les cours.

### Les cours

M. GIORDANO veut des cours pratiques concrets et non théoriques. M LANTZ répond qu'il essaiera de mettre en place un retour plus systématique des doctorants sur le contenu. Mle RAMPON souhaite aussi des cours pratiques concrets et non théoriques à l'UTBM. M. LANTZ répond que M. GALLAND assure dans une très large autonomie la gestion des cours pour le Nord Franche-comté. M. LAUMOND précise que c'est M. HUMBERT qui est chargé d'organiser les cours à Belfort.

Allocations de recherche: Le bilan 2005 est en progrès par rapport aux années antérieures. En pratique, les bourses 2ème session sont obtenues en fonction des candidats. M LANTZ évoque la tentation, à laquelle l'ED ne cédera pas, de réserver les bons candidats à la deuxième session pour maximiser le nombre de bourses obtenues. Dans l'Ecole Doctorale, beaucoup de boursiers viennent de formations extérieures et il n'y a donc pas besoin de mettre en place de concours spécifiques. Les autres types d'allocations sont ensuite évoquées: CIFRE, BDI CNRS, DGA, Région, Conseil Général, UTBM, cotuelles, etc... L'E.D. SPIM a obtenu cette année 4 bourses région et 26 thèses sont actuellement en cotutelle. Il existe encore dans l'ED quelques doctorants sans financement. Un problème plus récurrent est le financement au delà de la 3<sup>ème</sup> année, parfois assuré par un statut d'ATER. Sinon, un étudiant ne peut, en principe être demandeur d'emploi.. M. MAILLOTTE souhaiterait que le Rectorat verse des indemnités par le biais d'un fonds social.

Projets : une journée Ecole Doctorale au printemps (Avril ?)

**Présentation de M. BERRIET:** voir ppt joint. M. BERRIET est docteur de l'ED SPIM, et cadre d'IMASONIC, entreprise qui fabrique des transducteurs piézoélectriques pour génération des ultra-sons et emploie 4 docteurs sur 60 personnes. Les doctorants doivent avoir une préparation à travailler dans l'industrie (projets nationaux ou européens). Les conventions CIFRE (2 en cours dont 1 en co-tutelle) représentent une réelle opportunité. Il devrait y avoir des modules de formation sur la création d'entreprise car manque de contact avec PME et mauvaise information sur les métiers. M. LAUMOND pense que les PME ne sont pas informées sur les doctorants pourtant il y a plus d'opportunité à créer des liens aujourd'hui. Les entreprises doivent innover pour développer leur activité: les doctorants devraient trouver leur place dans cette capacité à développer les marchés non seulement en France mais en Europe. Il faut développer les atouts régionaux, donner aux régions une visibilité européenne voire mondiale, développer la cohérence entre enseignement supérieur, recherche publique, centres de transfert de technologie et entreprises afin d'avoir des projets d'embauche pour les doctorants. Il existe une différence entre docteurs et ingénieurs, les 1ers doivent plus se vendre et faire valoir leur spécificité. Avis de M. LAUMOND : certaines PME préféreront un ingénieur à un docteur plus spécialisé. M. BERRIET dit qu'elles doivent accorder leur confiance à un doctorant.

Création d'un module de formation Visite d'entreprises en 5 x 2 h , les directeur de labo et docteurs doivent prendre des contacts. M. LANTZ souhaite que cela soit mis en place cette année et attend des propositions très rapides.

**Discussion générale** M. BERRIET dit qu'il faut responsabiliser les doctorants dans l'organisation de leur projet professionnel. Il y a des moyens à mettre en œuvre pour faciliter l'insertion professionnelle et valoriser le diplôme. M. GIORDANO souhaite expliquer aux étudiants de 1<sup>ère</sup> année de Master le pourquoi d'une thèse, ce que les industries attendent d'un docteur et d'un ingénieur. Mlle RAMPON ajoute les informations sur le management, la direction de réunions, relations avec personnels, techniciens ...

## **Après-midi : compte rendu d'activité**

### Moniteurs

L'ED a obtenu 5 postes de moniteurs à l'UFC plus 1 à l'UTBM cette année. Les postes contrairement aux années précédentes, ont été attribués au plus près des localisations "recherche", soit 4 à l'UFR ST et 1 à l'IUT 90. M. CODDET est défavorable à ce statut, qui diminue le temps d'activité du doctorant au laboratoire. M. LANTZ est favorable, car l'initiation à l'enseignement importante lui semble une ouverture importante et pour des raisons financières : le supplément de salaire de 277 Euros permet d'amener la bourse de base (1074 Euros) à un niveau plus convenable pour un premier emploi à Bac+5. Les recrutements se font en fonction du rang en DEA.

Si chaque candidat doit à l'avenir **déposer directement** son dossier à l'Université, **ce dossier doit être visé par le Directeur de l'ED, qui en conservera une copie**. C'est indispensable pour pouvoir défendre correctement les dossiers dans la réunion d'attribution.

Bourses MENRT : 22 obtenues, 14 en 1<sup>ère</sup> session, 2 Présidence, 5 en 2<sup>ème</sup> session, 1 AMN (normalien). **Tous les sujets susceptibles d'être proposés sur ce type de bourse doivent être validés en Avril par le ministère et le C.S. de l'Université**. Ne pas hésiter à faire valider un sujet, même si il est en principe destiné à un autre type de bourse. Critères d'attribution : après discussion, le système adopté l'an dernier est reconduit. M. GIORDANO propose d'attribuer les bourses en fonction de l'excellence des candidats. M LANTZ répond que, sauf à faire disparaître entièrement le critère "laboratoire", il est difficile d'appliquer directement ce critère, notamment à cause des défections. Bien entendu, chaque laboratoire cherche à recruter les meilleurs candidats.

Finances : M. LANTZ annonce qu'il reste environ 30 000 Euros de crédits qui seront récupérés en grande partie par l'Université : cette somme s'est accumulée avec les reports des années antérieures, reports supprimés par les nouvelles dispositions comptables. A l'avenir, il serait bon d'utiliser plus largement les financements conjoints de déplacements ou de formations de doctorants (50% par les Labos, 50% par l'E.D.).

Mlle RAMPON propose de financer des participations aux Doctoriales dans d'autres Universités. M. LANTZ est d'accord sur le principe, ainsi que sur d'autres types de formations de doctorants.